

- : - : - : - : -

CONSEIL MUNICIPAL

- : - : - : - : -

- 5 AVRIL 2014 -

- : - : - : - : -

Mady Martinelli
Sténotypiste de conférences
123 rue de Paris
78470 St-Rémy-lès-Chevreuse
☎ 01 30 47 48 00 / **Fax** 01 30 47 17 53
mady.martinelli@wanadoo.fr

SOMMAIRE

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL	9
ÉLECTION DU MAIRE	12
FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE	13
ÉLECTION DES ADJOINTS	13
DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	22



CONSEIL MUNICIPAL

- SAMEDI 5 AVRIL 2014 -

(La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Christian Hervy.)

M. HERVY. - Mesdames, Messieurs bonjour. Je déclare ouverte la première séance du Conseil municipal de Chevilly-Larue pour la mandature 2014-2020.

Je vais vous demander de bien vouloir observer le silence pendant les débats et de considérer que, pendant cette séance du Conseil municipal, seuls peuvent intervenir les élus autour de cette table.

Vous avez été convoqués dans les formes légales en séance ordinaire du Conseil municipal le 1^{er} avril 2014 - ce n'était pas une plaisanterie ! - conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Vous avez à désigner un secrétaire de séance.

Je vous propose, pour cette première séance, notre collègue Nora Lamraoui-Boudon.

Je vais maintenant vous donner lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales qui se sont déroulées le 30 mars 2014 :

Liste Chevilly-Larue la ville qui avance : 2 743 voix - 51,17 % et 26 sièges.

Liste Vivre Ensemble à Chevilly-Larue : 1 413 voix - 26,36 % et 4 sièges.

Liste Faisons avancer Chevilly-Larue : 1 204 voix - 22,46 % et 3 sièges.

Je déclare donc installés Stéphanie Daumin, Christian Hervy, Hermine Rigaud, André Deluchat, Nora Lamraoui-Boudon, Laurent Taupin, Élisabeth Lazon, Patrick Blas, Hélène Husson, Jean-Paul Homasson, Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Christian Nourry, Barbara Lorand Pierre, Dominique Lo Faro, Régine Boivin, Renaud Roux, Muriel Desmet, Joseph Ramiasa, Charlotte Régina, Hadi Issahnane, Amélie Afantchawo, Genaro Suazo, Sophie Nasser, Vincent Phalippou, Kawtar Ouzit, Frédéric Sans, Patrick Viceriat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Beverly Zehia, Pascal Rioual, Geneviève Gliozzo et Bruno Tranchant.

(Applaudissements...)

"Mesdames, Messieurs, chers concitoyens et amis, chers collègues, voici arrivé le moment qui conclut une campagne électorale à la dignité de laquelle mes colistiers ont veillé envers et contre tout.

Voici le moment où le mandat écoulé est derrière nous avec ses acquis et où s'ouvre un nouveau

mandat avec des résultats électoraux confortables, avec une équipe de la majorité municipale rajeunie et renouvelée, avec une population moins divisée, davantage rassemblée.

Comme vous le savez, le scénario qui s'est imposé à nous n'est pas celui que nous avons imaginé lorsque, l'été dernier, mes amis et camarades me confiaient à nouveau la responsabilité de conduire une liste de large union et d'effectuer un troisième mandat de Maire.

Sournoise, inattendue, implacable, la maladie décidait, en ce jour de novembre 2013, de me plaquer au sol et nous obligeait à faire une nouvelle proposition aux forces de progrès de la ville et à la population.

Les décisions que nous avons prises à ce moment-là n'ont pas été difficiles à arrêter.

En effet, il y a longtemps déjà quelques-uns d'entre nous avaient imaginé que, le jour venu, Stéphanie Daumin serait celle d'entre nous qui, réunissant les meilleures qualités, serait du même coup vraisemblablement en position d'incarner nos idées et nos valeurs.

À cet atout formidable s'est ajoutée la lucidité dont nous avons été capables ensemble en quelques jours pour porter à vos suffrages cette nouvelle proposition.

J'entends par lucidité la capacité à comprendre que, dans l'intérêt des Chevillais et de la commune, il ne fallait pas s'accrocher à l'idée que je puisse continuer à être votre Maire et il ne fallait pas prendre le risque de priver Chevilly-Larue du Maire et de la majorité municipale qui convenaient pour poursuivre l'œuvre entreprise ni maintenant ni plus tard.

En ce jour d'exception, je dois vous remercier.

Merci du fond du cœur une nouvelle fois pour les témoignages d'amitié et de solidarité dont vous m'avez entouré et pour les attentions que nombre d'entre vous me portent encore quotidiennement.

Ce faisant, vous m'avez soumis à une nouvelle obligation, celle de me sortir de ce mauvais pas et, si la science le permet, de guérir, je m'y emploie pour l'instant avec succès et avec les témoignages de satisfaction de mes médecins qui semblent trouver que je suis un bon patient.

Mes épreuves prendront fin, je pense, fin avril ou début mai à la suite de quoi, après quelques semaines de convalescence, je pourrai reprendre progressivement des activités plus limitées bien sûr.

Je ne vous quitterai donc pas. J'assumerai comme il convient mes mandats de Conseiller municipal et de Conseiller général du Val-de-Marne à votre service.

Je dois aussi vous remercier pour avoir compris la situation, pour avoir en quelques semaines, découvert Stéphanie et en avoir conclu qu'elle était parfaitement capable d'animer une nouvelle étape de notre histoire locale.

Merci d'avoir traduit cela dans un vote en nette progression dès le premier tour, en progression plus forte encore à l'occasion du deuxième tour de cette élection.

Avec la majorité absolue, notre liste enregistre ainsi une progression de 9 % sur le deuxième tour de 2008, ce qui fera de votre Maire et de votre majorité des interlocuteurs que l'on respecte et qui pourront porter efficacement vos demandes, vos attentes, vos revendications partout où il faudra obtenir un financement ou une décision favorable.

Je vous remercie encore pour avoir, par votre vote, sans ambiguïté, sanctionner positivement le bilan du mandat écoulé.

Ce bilan dont toute la ville peut être fière est considérable si on l'apprécie à l'échelle de la décennie et en se souvenant de la catastrophe que constituait pour notre commune la réforme de la taxe professionnelle de 2002.

Dès 2003, il nous a fallu tout à la fois insuffler une nouvelle culture de gestion, prendre des mesures fiscales importantes et supportables, rechercher des économies, partir à la conquête des subventions, lancer des opérations d'aménagement permettant de capter de nouvelles richesses économiques en même temps que de nouveaux emplois, moderniser notre administration.

Je veux dire que rien de tout cela n'aurait été possible sans la mobilisation, la créativité et l'enthousiasme de notre personnel territorial qui, dans sa diversité, a pris confiance dans ses élus et décidé de relever avec nous les défis auxquels nous étions confrontés.

Je veux particulièrement remercier le Directeur général des services, M. Michel Gouriou, qui a mis toute son énergie, son intelligence, son aptitude au travail collectif au service de cette exaltante entreprise et, avec lui, l'ensemble des cadres municipaux, mais aussi l'ensemble de ceux que l'on n'entend que rarement, mais qui travaillent dur pour vous tous les jours et quelles que soient les circonstances.

Ce riche bilan sur lequel nous allons pouvoir nous appuyer pour aller plus loin encore s'illustre, à mon sens, à travers quelques choix stratégiques et quelques valeurs fondamentales sur lesquelles vous me permettez de revenir.

La solidarité est sans doute la valeur la plus cardinale et la plus urgente qui nous anime en toutes circonstances.

Ce n'est pas à l'aune de cette valeur que nous nous appliquerions à concentrer à Chevilly-Larue des cas sociaux, que nous ferions venir par je ne sais quels charters invisibles des habitants de La Courneuve ou que nous accorderions je ne sais quelle préférence aux étrangers par rapport aux Français.

Nous avons entendu quelquefois ces imbécillités répandues sur le registre de la rumeur invérifiable et parfois de la haine par des esprits dont vous imaginez les intentions.

Non, mais c'est à l'aune de cette valeur que nous mettons en œuvre deux considérations sans lesquelles je pense que vous nous auriez déjà congédiés, d'une part, une action de soutien, d'aide, de tarification adaptée aux ressources de tous les habitants, ce qui permet à chacun de bénéficier dans l'égalité de droits des services que crée la commune en redistribuant la part des richesses collectées par l'impôt.

D'autre part, une action plus forte à l'égard de ceux que la crise de la société, la maladie, la vieillesse ou le handicap privent d'une vie normale.

Force est de constater que ceux-là sont de plus en plus nombreux, non pas parce que nous ferions le commerce des pauvres, mais parce que notre société devient de plus en plus injuste et inégalitaire.

Comprenons bien que tant qu'il existera un pauvre quelque part, nous serons tous menacés par ce déclassement et que cela crée donc une obligation absolue de solidarité, de main tendue, de partage, en même temps que l'exigence d'agir pour transformer cette société-là.

L'égalité est l'une de ces valeurs républicaines à laquelle nous consacrons beaucoup de moyens.

Égalité, ce n'est pas la même chose qu'égalitarisme. Cela signifie simplement que nous nous attachons dans les domaines qui sont de notre responsabilité, mais aussi en accompagnant ceux qui sont de la responsabilité de l'État comme l'éducation, à faire en sorte que chaque enfant, chaque jeune, chaque famille bénéficie du soutien matériel et éducatif qui permet la promotion de tous les individus, l'éclosion de tous les talents, l'épanouissement de toutes les personnalités.

La seule gestion municipale ne peut évidemment supprimer les inégalités que génère notre société. Mais selon les choix de gestion qui sont faits au niveau local, nous pouvons soit aggraver ces

réalités, ces inégalités, soit les réduire et c'est la deuxième solution que nous avons choisie.

C'est l'une des raisons fondamentales pour lesquelles nous refusons la réforme des rythmes scolaires, une réforme qui substitue aux inégalités amplifiées par la semaine de 4 jours, une autre fabrique d'inégalités plus graves encore d'autant plus graves qu'elles portent atteinte à l'unicité du service public d'éducation.

La fraternité, voilà une autre valeur républicaine qui souffre terriblement des divisions engendrées par les politiques nationales et du poison idéologique que constitue le chacun pour soi ou le communautarisme.

Lorsque nous organisons la fête de la ville telle que nous l'avons conçue avec son carnaval citoyen qui est une originalité en Île-de-France, lorsque nous vous proposons le rendez-vous gastronomique de l'automne, lorsque nous apportons une aide matérielle pour les fêtes des voisins, lorsque nous organisons le vide-grenier du quartier La Guinée ou le marché campagnard du quartier Larue, lorsque nous donnons des moyens de fonctionnement pour les comités de quartier et pour la vie associative, lorsque nous renforçons nos efforts et la qualité de notre projet dans le domaine culturel, lorsque nous organisons les rencontres interreligieuses, nous tissons avec vous les liens de la fraternité.

Dans toutes ces occasions et dans bien d'autres encore, les Chevillais différents les uns des autres construisent ensemble des projets de vie sociale bénéfiques à tous.

Les gens se rencontrent, apprennent à s'apprécier, découvrent les richesses humaines de leurs semblables.

L'inconnu, l'étranger, celui qui vit autrement n'est dès lors plus un danger dont il faudrait se protéger, mais un autre nous-mêmes, au contact duquel nous nous enrichissons et avec qui nous tissons les fils invisibles de la solidarité.

C'est ainsi que nous faisons société.

La lutte et la résistance : malheureusement dans une société de plus en plus dure où les forces de l'argent contrôlent tous les pouvoirs et où les besoins de la société sont trop souvent sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière, il faut se battre pour la justice, résister aux mauvais coups, se rassembler pour obtenir gain de cause. C'est une des caractéristiques de Chevilly-Larue.

Sans cette capacité à nous unir et à agir, nous n'aurions déjà plus de permanence de la Sécurité Sociale, nous n'aurions pas obtenu le tramway, nous n'aurions pas chassé le groupe immobilier Icade et sa politique de loyers chers, nous n'aurions pas obtenu la TVA à taux réduit pour la géothermie qui permet d'alléger la facture de chauffage de milliers de Chevillais, locataires et copropriétaires.

C'est avec la même conscience de ce qui est juste et avec la même énergie pour agir que nous revendiquerons ensemble la transformation de notre poste de police en commissariat subdivisionnaire, que nous obtiendrons l'avancement des échéances pour le prolongement de la ligne de métro n° 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly, que nous résisterons à la métropole des banques et des promoteurs immobiliers, que nous continuerons à exiger, conformément à la constitution, les moyens de l'autonomie communale si favorable à la santé de notre économie.

La démocratie : vivre en démocratie est moins un privilège qu'une lente et difficile conquête de l'humanité s'exprimant à travers une multitude d'expériences originales.

C'est aussi un bien fragile constamment menacé tant que les logiques de domination demeurent à l'œuvre et tant que la question du pouvoir politique est conçue comme la réalisation d'une ambition personnelle, l'exercice quasi monarchique des responsabilités, une conception utilitariste du peuple à qui l'on demande son avis ou son vote pour conquérir ce pouvoir et que l'on ignore ensuite quand

il s'agit de se mettre au service de l'intérêt général, de respecter ses engagements, de construire dans la concertation.

Ici à Chevilly-Larue, nous considérons cette valeur républicaine suprême comme un devoir et comme une manière d'être.

Nous ne faisons pas tout parfaitement, mais il n'est pas un projet, pas une politique locale que nous n'ayons engagé autrement qu'après un débat de fond permettant de tenir le plus grand compte des avis des habitants, d'ajuster le projet initial aux besoins réels, de faire émerger l'intérêt général qui ne saurait être la simple addition des intérêts particuliers.

Cette pratique démocratique constante, nous y sommes attachés comme à la prunelle de nos yeux et nous avons été heureux de constater qu'aussi bien dans sa dimension communication que dans sa dimension concertation, elle était largement approuvée par nos concitoyens.

Et puis je voudrais terminer cette énumération forcément incomplète avec l'écologie. C'est aussi l'une des valeurs cardinales de notre action municipale.

Permettez-moi de rappeler que notre commune fait partie des autres rares collectivités locales qui se sont dotées d'un Agenda 21. Nous le devons à l'excellence du travail conduit pendant ce mandat par Stéphanie Daumin qui en a été l'artisan principal.

Certes, nous n'étions pas en retard dans cette ville, la création d'un réseau de géothermie, l'action pour le développement des transports collectifs, l'existence d'un parc départemental très apprécié, le tri et le recyclage des déchets sont quelques-uns des acquis des municipalités conduites par Guy Pettenati.

Mais la crise climatique, la crise des modèles traditionnels de production industrielle ou agricole, les pollutions qui agressent la santé humaine, le gaspillage des ressources naturelles et la destruction des paysages, tout cela nous commande de prendre notre part de la responsabilité écologique, responsabilité à l'égard de la planète, responsabilité à l'égard du monde du vivant, responsabilité vis-à-vis des générations futures.

Les sujets et les idées ne manquent pas et la matière existe donc qui doit nous permettre de passer plus franchement de la simple action institutionnelle à une mobilisation citoyenne pour changer ensemble les habitudes, les comportements, les modes de consommation.

Le réseau de pistes cyclables, le développement du végétal et des squares dans la ville, la performance énergétique et thermique des bâtiments, la restructuration de l'éclairage public, l'abandon des traitements phytosanitaires, l'action contre le bruit, les jardins familiaux ou partagés, les chantiers ouverts en ce domaine foisonnent et ont permis à notre commune d'être distinguée au titre du développement durable, des énergies renouvelables et du concours des villes fleuries.

En écoutant, je pense que vous aurez sans doute fait le rapprochement entre ce qui s'impose pour gérer une ville et ce qui devrait s'imposer pour gérer la nation.

Il faut un projet politique assis sur un corpus de valeurs, une pratique politique qui lui corresponde, un rapport aux citoyens qui soit à son image. Notre projet politique consiste à placer l'humain, c'est-à-dire vous, au centre de tout.

Il est inséparable d'une construction qui ne peut être efficace qu'avec votre participation.

Il appelle des élus présents à votre contact et à votre écoute. Il exige une pratique démocratique du travail d'assemblée et le souci permanent du travail collectif.

De tous ces points de vue, vous savez bien que les communes ne sont pas toutes gérées avec la même ambition humaniste.

Pas plus que le pays est géré de la même façon suivant que les forces populaires et progressistes exercent une influence dominante, ce qui, à peu de chose près, ne s'est pas produit depuis la Libération, ou suivant que les tenants du pouvoir sont aux ordres des puissances d'argent, ce qui est le cas depuis trop longtemps.

Je vous remercie encore d'avoir fait le choix d'une gestion humaniste qui peut être aussi celui d'une gestion rigoureuse des deniers publics et celui d'une certaine efficacité économique et sociale.

Je suis heureux de quitter la responsabilité de Maire au terme d'une décennie pendant laquelle notre commune s'est enrichie et embellie grâce au travail de nos équipes municipales et de notre administration.

Chers amis, les élections municipales qui viennent d'avoir lieu n'ont pas seulement été des élections locales. Elles ont également constitué une consultation à l'occasion de laquelle les habitants ont donné leur avis sur la gestion du pays et sur la politique mise en œuvre par l'actuel Président de la République.

À travers des choix très divers et apparemment incohérents, les Français ont fait savoir au Gouvernement et à François Hollande qu'ils sont mécontents d'une politique qui tourne le dos aux engagements pris en 2012 et qui fait la part belle au libéralisme.

Moi, je vois une certaine cohérence, chez un peuple qui s'estime trahi et qui en est désorienté, entre l'abstention record de ces élections, le vote d'une partie des électeurs de Gauche pour la Droite avec les conséquences terribles pour la gestion de leur ville et même, hélas, le vote en faveur du Front national qui est une catastrophe pour notre démocratie et pour la pensée.

Et je me félicite qu'au terme d'une campagne faite d'irrespect, d'insinuations douteuses, de mensonges et de calomnies, une majorité de Chevillais nous ait accordé la confiance, qui pour exprimer sa satisfaction à l'égard de la gestion des affaires locales, qui pour exprimer le souhait que la même gestion favorable à l'emploi, au pouvoir d'achat et à la protection sociale prévale au niveau national.

C'est plus positif et bien davantage porteur de perspectives.

On a beaucoup parlé du message ainsi adressé par les Français à leurs gouvernants et nombreux sont ceux d'entre nous qui se sont mis à espérer un changement de cap : le retour à une véritable politique de Gauche ou au moins une inflexion significative.

Comme beaucoup d'entre vous, je suis consterné de voir qu'il n'en est rien.

Après ce qu'il faut bien appeler une Bérézina électorale, François Hollande a indiqué qu'il maintenait son cap comme si de rien n'était.

Il a choisi comme Premier Ministre le ministre le plus à Droite du précédent Gouvernement et, pour clore le tout, il a renouvelé à la tête de l'État les mêmes ministres moyennant un jeu de chaises musicales.

Comme beaucoup d'électeurs de Gauche et même de sympathisants du Parti Socialiste, je ressens cette décision comme un affront plus encore que comme de la surdité.

Et que dire des discours que l'on entend depuis dimanche dernier. Tel dirigeant socialiste qui préconise d'en finir avec le smic et de créer des emplois sous-payés.

Le Premier Ministre qui verrait d'un bon œil l'abandon du nom du parti socialiste sans doute pour en faire un simple parti d'alternance à l'américaine et cet autre commentateur qui pense, le moment venu, d'aller vers la retraite à 64 ans, tandis qu'un cœur magnifique enfle pour préconiser la saignée des services publics qui sont pourtant le dernier ressort possible d'une croissance économique saine et riche en emplois.

À l'évidence, mes chers concitoyens, il faudra sans doute que vous utilisiez une nouvelle fois votre bulletin de vote pour redire plus nettement ce que vous avez voulu exprimer et il faudra sans doute que la souffrance des uns, la résignation ou la colère des autres, se transforment en une force positive, en un vaste rassemblement d'énergie et d'intelligence s'exprimant par d'autres moyens que le vote.

Mesdames, Messieurs, pendant 11 années, vous m'avez accordé votre confiance. Et par là même vous m'avez permis d'exercer à votre service la plus belle responsabilité électorale et politique qui soit, celle de Maire.

Je veux vous remercier de votre complicité, de votre soutien et du très fécond partenariat que nous avons conduit avec tous les secteurs d'activité de notre commune et bien au-delà de ses frontières aussi.

Depuis 2003, nous n'avons pas chômé.

Lors de mon élection, en janvier 2003, je vous avais dit : "ne me laissez jamais tranquille". Vous avez entendu ce que je vous ai dit, et je me demande tout de même si nous n'y sommes pas allés un peu fort ! Le bilan de notre travail commun est en effet considérable et nous pouvons ensemble en être fiers.

Je veux dire à tous mes collègues avec qui j'ai partagé cette belle aventure combien je suis moi aussi fier et honoré de l'avoir partagée avec eux.

À toi, mon cher Guy, je veux adresser mes plus sincères remerciements pour l'appui que tu m'as accordé lorsque je faisais mes premiers pas et pour la confiance dont tu m'as honoré. Ce ne sont pas toutes les successions qui se passent ainsi, dans la complicité, la modestie et le désintéressement, ce qui n'exclut pas la discussion.

À toi, cher Didier Dubarle, je veux aussi adresser des remerciements chaleureux pour tout le travail que tu as effectué dans cette commune et pour la manière très efficace dont tu as été premier adjoint à mes côtés.

Ton parcours montre que les enfants du peuple sont capables de donner le meilleur d'eux-mêmes et de devenir des experts éclairés par le goût de l'apprentissage et du travail personnel.

Et ainsi tu nous administres une preuve éclatante que les responsabilités ne sont ni réservées aux plus hautes classes de la société, ni plus éclairées sous le seul prétexte de posséder les diplômes des grandes écoles.

Mais c'est bien aussi d'avoir des diplômes ! La population de Chevilly-Larue te doit beaucoup, peut-être un peu plus celle du quartier Bretagne, mais à peine.

À toi, chère Élisabeth Maillefert, je veux marquer toute ma reconnaissance pour la contribution que tu as apportée à notre équipe en tant que maire adjointe chargée des sports mais aussi et peut-être surtout en tant que coordinatrice du projet éducatif local qui a permis à notre municipalité de franchir une étape significative dans la mise en œuvre de ces actions à vocation éducative.

Grâce à toi, nous sommes entrés dans le cercle des villes amies des enfants animé par l'UNICEF. Les enfants et les jeunes de notre commune te doivent beaucoup, tu en connais d'ailleurs beaucoup, et moi aussi, je te dois beaucoup à avoir côtoyé la travailleuse infatigable et la femme d'exception que tu es.

Merci à toi, cher André Deluchat, tu es depuis plusieurs mandats un allié fidèle et responsable, fort de tes convictions mais aussi apte au compromis, ce qui est une grande qualité en politique.

Avec toi, nous avons fait évoluer de manière très significative la fonction d'adjoint aux finances et nous avons pu prendre des décisions très efficaces au service des Chevillais si bien que je quitte

aujourd'hui mes fonctions à la tête de notre commune avec des finances on ne peut plus saines, avec une dette parmi les plus faibles des communes de notre importance, avec un très bon niveau de financement des investissements et, au terme de deux exercices consécutifs, sans hausse des taux communaux d'imposition.

Merci à toi, chère Hermine Rigaud, qui a eu le courage et la lucidité d'opter pour l'union des forces de progrès là où d'autres ont pris le chemin de l'enfermement mortifère dans la division et le ressentiment.

Le travail social a beaucoup progressé pendant le mandat écoulé et, avec lui, la mise en place de nouvelles structures de solidarité respectueuses de la personne humaine.

Je pense en particulier à ce très beau projet d'épicerie solidaire que nous avons fait émerger ensemble dans le droit fil des forums sociaux mondiaux et de leur appel à amplifier partout la lutte contre la pauvreté.

Merci à toi également chère Nathalie Sans-Sevaux, j'ai apprécié ton honnêteté, ta droiture et ton engagement sincère au sein de notre équipe du côté de ceux qui voulaient travailler utilement au service des Chevillais.

Tu as renouvelé ton engagement unitaire en participant à nouveau à notre liste d'union et si tu n'es pas élue cette fois, conformément à ton souhait, je sais que tu demeureras pour nous une partenaire de grande qualité dans ton quartier et dans la vie associative.

Merci à toi cher Jean-Paul Homasson, j'ai été particulièrement honoré de te côtoyer. Les avatars de mon existence m'avaient laissé très tôt comme un sentiment de méfiance à l'égard du monde médical.

Tu m'as permis de faire une belle cure de réconciliation au terme de laquelle je suis très heureux que nous ayons noué des relations confiantes et efficaces avec le monde médical de notre commune.

Tu accumules les titres et les distinctions. Je retiens cette belle soirée où tu fus décoré de la légion d'honneur pour l'ensemble de ton action et de tes travaux scientifiques par Catherine Tasca et la fierté avec laquelle tu m'as fait partager ta nomination comme Docteur honoris causa de l'université de Hanoï.

À travers toi, je veux également rendre hommage à Élyane Darmon, ta collègue du Groupe des non-inscrits, qui est durement frappée par la maladie et à qui nous devons un essor très sensible des actions de loisirs et vacances des retraités ainsi que de la vie associative.

Nous t'embrassons très fort chère Élyane.

Merci enfin à toi, cher Laurent Taupin, je suis très heureux que, par ta présence au sein de notre majorité, nous soyons encore mieux à même d'embrasser la question écologique dans toute sa complexité et dans toute sa portée politique, qui est avant tout humaniste.

Tu as contribué à l'avancement de notre Agenda 21 et je suis certain que tu joueras au sein de notre équipe un rôle important sur les autres aspects du développement durable.

À travers chacune et chacun d'entre vous, ce sont tous les élus des différents groupes de la majorité municipale que je remercie de leur engagement pour la grande cause qui nous réunit ici, notre commune Chevilly-Larue et ses habitants.

Chers amis, j'ai eu beaucoup de plaisir à vous servir. La fonction de Maire m'a ouvert des horizons que je ne connaissais pas. Elle m'a permis de m'enrichir d'autant plus que je n'ai jamais été passionné par les jeux de pouvoir et que ce qui m'a guidé en permanence, en plus de la satisfaction que procure l'action pour le bien commun, a été un effort permanent de confrontation de mes convictions avec la réalité du terrain et avec vos problèmes concrets.

Je ressors de cette expérience moins dogmatique que jamais et plus convaincu que jamais que ce sont finalement les gens comme vous qui font l'histoire. Quel plaisir que d'en avoir écrit ce petit bout avec vous.

Au cours de la campagne électorale, beaucoup d'entre vous ont découvert Stéphanie. Beaucoup d'autres connaissaient déjà la maire adjointe et ceux-là n'ont donc pas été surpris qu'elle soit choisie par ses collègues pour conduire Chevilly-Larue vers de nouvelles aventures, de nouvelles expériences, de nouveaux succès. Je ne vais donc pas vous vanter encore une fois ses mérites puisqu'elle va à nouveau les mettre en valeur en s'adressant à vous tout à l'heure.

Ce que je veux simplement dire pour en finir, c'est que vous avez été, à son égard comme au mien, des gens formidables. C'est la partie la plus difficile ! Elle ne va pas durer longtemps.

Songez à cela que nos concurrents ont pensé pouvoir nous salir l'un et l'autre en soulignant dans leur campagne les liens intimes qui nous unissent, Stéphanie et moi, imaginant sans doute que cela placerait sa candidature sous le signe du népotisme et vous amènerait à en choisir une autre.

Cela n'a pas marché tout simplement parce que cela entre en conflit dans notre situation si particulière avec les considérations humaines les plus élémentaires.

La réponse sensible est d'ailleurs venue d'une concitoyenne qui m'a écrit ce petit mot où, ayant lu dans le Parisien cette indélicatesse, elle se réjouissait que je ne sois pas seul dans la vie pour affronter l'épreuve qui m'est imposée.

Stéphanie, je l'ai déjà dit, m'a sauvé la vie.

Elle a accepté de sacrifier beaucoup de la sienne en devenant Maire plus vite que nous ne pouvions l'imaginer.

Cette merveilleuse jeune femme mérite le respect et la considération.

Elle mérite toute votre confiance. Je lui souhaite donc toute la réussite possible pour le bien de notre commune et de ses habitants, ainsi que pour son propre épanouissement.

Une dernière fois, merci."

(Chaleureux et longs applaudissements debout...)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, je cède maintenant la présidence de l'assemblée à notre doyen d'âge, c'est bien de le dire comme cela ! Monsieur André Deluchat qui va faire procéder à l'élection du Maire.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. DELUCHAT. - Merci Monsieur le Maire.

Je vais procéder à l'appel nominatif.

M. Deluchat procède à l'appel...

Stéphanie DAUMIN, présente

Christian HERVY, présent

Hermine RIGAUD, présente

André DELUCHAT, présent

Nora LAMRAOUI-BOUDON, présente

Laurent TAUPIN, présent

Élisabeth LAZON, présente

Patrick BLAS, présent
Hélène HUSSON, présente
Jean-Paul HOMASSON, présent
Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, présente
Christian NOURRY, présent
Barbara LORAND-PIERRE, présente
Dominique LO FARO, présent
Régine BOIVIN, présente
Renaud ROUX, présent
Muriel DESMET, présente
Joseph RAMIASA, présent
Charlotte REGINA, présente
Hadi ISSAHNANE, absent, pouvoir à Stéphanie Daumin
Amélie AFANTCHAWO, présente
Genaro SUAZO, présent
Sophie NASSER, présente
Vincent PHALIPPOU, présent
Kawtar OUZIT, présente
Frédéric SANS, présent
Patrick VICERIAT, présent
Liliane PONOTCHEVNY, présente
Thierry MACHELON, absent, pouvoir à Patrick Viceriat
Beverly ZEHIA, présente
Pascal RIOUAL, présent
Geneviève GLIOZZO, présente
Bruno TRANCHANT, présent

Je constate que le quorum est atteint. Le Conseil municipal, convoqué dans les formes, le 1^{er} avril 2014, peut désormais valablement délibérer.

"Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue au sein de cette première séance de l'assemblée municipale suivie par un nombreux public que je tiens à remercier de sa présence.

L'installation de ce jour vient clore une campagne électorale sanctionnée par le vote de dimanche dernier dont est issue la composition de ce Conseil municipal.

Je forme le vœu, à l'issue d'une telle campagne, que la mandature qui s'engage soit empreinte de sérénité et de respect pour toutes et tous au sein de cette assemblée, ce qui favorisera d'autant plus les débats et les échanges en son sein avec comme seule boussole l'intérêt général des Chevillaises et des Chevillais.

Ainsi, avant de procéder à l'élection du Maire, je vais vous donner lecture de 5 articles du Code

général des collectivités territoriales. C'est la loi !

Article L.2122-4 : "le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus.

Les fonctions de Maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes :
Président d'un conseil régional, Président d'un conseil général.

Les fonctions de Maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Tout Maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de Maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive."

Article L.2122-7 : "le Maire et les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu."

Article L.2122-8 : "la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil municipal.

Pour toute élection du Maire ou des adjoints, les membres du Conseil municipal sont convoqués dans les formes et délais prévus aux articles L.2121-10 à L.2121-12. La convocation contient mention spéciale de l'élection à laquelle il doit être procédé.

Avant cette convocation, il est procédé aux élections qui peuvent être nécessaires pour compléter le Conseil municipal.

Si, après les élections complémentaires, de nouvelles vacances se produisent, le Conseil municipal procède néanmoins à l'élection du Maire et des adjoints, à moins qu'il n'ait perdu le tiers de ses membres.

Toutefois, quand il y a lieu à l'élection d'un seul adjoint, le Conseil municipal peut décider, sur la proposition du Maire, qu'il y sera procédé sans élections complémentaires préalables, sauf dans le cas où le Conseil municipal a perdu le tiers de son effectif légal."

Article L.2122-9 : "dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsqu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Maire, le Conseil municipal est réputé complet si les seules vacances qui existent en son sein sont la conséquence :

1 - de démissions données lorsque le Maire a cessé ses fonctions et avant l'élection de son successeur,

2 - d'une décision de la juridiction administrative devenue définitive alliant l'élection de Conseillers municipaux sans proclamation concomitante d'autres élus."

Article L.2122-10 : "Le Maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le Conseil municipal.

Toutefois, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le mandat du Maire et des adjoints prend fin de plein droit lorsque la juridiction administrative, par une décision devenue définitive, a rectifié les résultats de l'élection des Conseillers municipaux de telle sorte que la majorité des sièges a été attribuée à une liste autre que celle qui avait bénéficié de cette attribution lors de la proclamation des résultats à l'issue du scrutin.

Quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du Maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Après une élection partielle, le Conseil municipal peut décider qu'il sera procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le Conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant."

Tels sont les articles que je devais vous lire.

ÉLECTION DU MAIRE

M. DELUCHAT. - Je vous invite maintenant à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Vous trouverez à cet effet sur vos tables les bulletins et enveloppes ainsi qu'un stylo.

Vous voudrez bien remettre votre bulletin sous enveloppe dans l'urne.

Auparavant, je vous propose de désigner deux assesseurs qui constitueront avec le Président doyen d'âge, moi-même, le Maire, le secrétaire de séance, Nora Lamraoui-Boudon, le bureau de la présente assemblée.

Ces assesseurs auront à procéder au dépouillement des différents votes.

Je vous propose donc que ce soit nos deux plus jeunes collègues qui participent à ce dépouillement et qui deviennent assesseurs.

Si vous en êtes d'accord, je vous propose Mesdemoiselles Beverly Zehia et Kawtar Ouzit et soumetts ces propositions à votre vote.

Qui est pour ?

➡ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Beverly Zehia et Kawtar Ouzit sont désignées à l'unanimité assesseurs.

(Applaudissements...)

Les Conseillers municipaux décidant de faire acte de candidature au poste de Maire voudront bien me le faire savoir.

Je fais appel à candidatures et invite un représentant des différentes listes représentées à me faire connaître leur proposition.

M. HERVY. - Au nom de la majorité municipale, issue de la liste Chevilly-Larue la ville qui avance, je propose la candidature de Stéphanie Daumin.

M. VICERIAT. - Au nom de la liste Vivre Ensemble à Chevilly-Larue, je présente ma candidature au poste de Maire.

M. DELUCHAT. - Je m'adresse à la liste Faisons avancer Chevilly-Larue ?....

(Personne.)

Je prends acte, si vous en êtes d'accord, de deux candidatures : de la candidature de Stéphanie Daumin pour la liste de la majorité municipale issue de la Chevilly-Larue la ville qui avance et de la candidature de M. Patrick Viceriat pour la liste Vivre Ensemble à Chevilly-Larue.

Nous allons maintenant procéder au vote.

Je vais appeler chaque conseiller afin qu'il dépose son bulletin dans l'urne que lui présentera l'appariteur une fois qu'il aura mis le nom d'un des deux candidats sur le bulletin de vote qu'il voudra mettre dans l'urne.

(Vote à 11 heures...)

Mme OUZIT. - Le compte est bon. Il y a 33 votes.

M. DELUCHAT. - Voici les résultats du vote :

- 26 voix pour Stéphanie Daumin,
- 4 voix pour Patrick Viceriat,
- 2 bulletins blancs,
- 1 bulletin nul.

Je proclame, en tant que Président de cette assemblée jusqu'à cette seconde, Stéphanie Daumin qui a obtenu la majorité absolue, Maire de Chevilly-Larue. Je l'invite à prendre sa place.

(Chaleureux applaudissements debout...)

Je lui adresse personnellement mes très chaleureuses félicitations et lui passe la présidence de séance.

Mme la MAIRE. - Je tiens bien sûr à remercier tous mes collègues de leur vote à cette élection et j'aurais l'occasion d'en dire un peu plus tout à l'heure.

Je propose de poursuivre l'ordre du jour et de passer tout d'abord au vote de la délibération fixant le nombre des adjoints au maire pour laquelle vous avez reçu un rapport de présentation.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Mme la MAIRE. - Comme le précise celui-ci, le Code général des collectivités territoriales prévoit, dans son article L.2122-2, que le Conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire dans la limite de 30 % de l'effectif global du Conseil municipal.

Notre effectif étant de 33 conseillers, le nombre des adjoints ne peut excéder 9.

Je vous propose de fixer le nombre des adjoints à 9.

Qui est favorable à cette proposition ?

☞ **VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Mme la MAIRE. - Je vous remercie.

Je vous propose maintenant de procéder à l'élection des adjoints.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Mme la MAIRE. - Le Code général des collectivités locales dans son article L.2122-7-2 prévoit que : *dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel.*

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Conformément à l'article L.2121-1, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et entre adjoints élus sur la même liste selon l'ordre de présentation sur la liste.

J'invite les listes constituées à se faire connaître sachant que les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter autant de Conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Je propose donc une suspension de séance de quelques minutes si cela vous convient afin que vous puissiez m'adresser par écrit comme le stipulent les textes en 2 exemplaires la liste des candidats présentés datée et signée par la tête de liste.

L'un de ces exemplaires sera adressé auprès du représentant de l'État et l'autre sera conservé en mairie.

(La séance est suspendue à 11 h 15 et reprise à 11 h 17.)

Mme la MAIRE. - Je reprends la séance.

J'ai reçu les candidatures suivantes :

La liste présentée par Stéphanie Daumin est composée de : Hélène Husson, André Deluchat, Hermine Rigaud, Laurent Taupin, Nora Lamraoui-Boudon, Patrick Blas, Élisabeth Lazon, Christian Nourry et Dominique Lo Faro.

Nous allons maintenant procéder au vote, de la même façon que tout à l'heure et, ensuite, au dépouillement.

Je vais appeler chaque conseiller afin qu'il dépose son bulletin dans l'urne que lui présentera l'appariteur.

Vous devrez faire figurer sur votre bulletin le nom de la tête de liste de votre choix et seulement celui-ci, ce qui signifie en clair que si vous votez pour cette liste il vous faut écrire le nom de Stéphanie Daumin.

(Vote à 11 h 18).

J'invite les assesseurs à procéder au dépouillement.

(Dépouillement...)

Mme la MAIRE. - Je vous remercie.

La liste présentée par Stéphanie Daumin a obtenu 26 voix et 7 votes blancs.

Je déclare donc élue la liste Chevilly-Larue la ville qui avance et ses membres installés dans leur fonction.

Je vais maintenant très officiellement leur remettre un à un leur écharpe de maire-adjoint et je vais leur demander, à l'appel de leur nom, de venir me rejoindre à l'avant de la scène pour que je puisse leur remettre leur écharpe.

Mme la MAIRE. - Je demande à Hélène Husson, de me rejoindre, première maire-adjointe à qui je confierai la coordination du projet éducatif local ainsi que les actions de prévention et la lutte contre les discriminations.

(Applaudissements...)

Je demande à André Deluchat de me rejoindre à qui je confierai les finances et les transports collectifs.

(Applaudissements...)

Je demande à Hermine Rigaud de me rejoindre à qui je confierai l'action sociale, les solidarités et

les politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées.

C'est maintenant autour de Laurent Taupin à qui je confierai le développement durable et économique, l'emploi, l'insertion et la coordination de l'Agenda 21.

(Applaudissements...)

Je demande à Nora Lamraoui-Boudon de me rejoindre à qui je confierai l'enseignement, l'enfance et la restauration municipale.

(Applaudissements...)

C'est maintenant autour de Patrick Blas à qui je confierai le sport, la tranquillité et la sécurité publique, les fêtes et cérémonies et les relations avec les anciens combattants.

(Applaudissements...)

Élisabeth Lazon, septième maire-adjointe, à qui je confierai la culture et le patrimoine.

(Applaudissements...)

Christian Nourry va venir me rejoindre, huitième maire-adjoint, je lui confierai le logement.

(Applaudissements...)

Enfin, je vais demander en tant que neuvième maire-adjoint à M. Dominique Lo Faro de me rejoindre à qui je confierai la vie associative.

(Applaudissements...)

Je vous demande d'applaudir tous ceux qui me subiront, les maires-adjoints de cette équipe municipale.

(Applaudissements...)

Par ailleurs, je vous informe que j'ai décidé, en accord avec mes collègues de la majorité municipale, de désigner 9 conseillers délégués.

Je vais demander à chacun de venir me rejoindre pour que je puisse leur passer aussi l'écharpe de conseiller délégué.

Christian Hervy qui sera délégué à la cité de la gastronomie.

(Applaudissements...)

Ceux qui y voient un lien avec le profil !...

(Rires...)

Jean-Paul Homasson, délégué à la coopération décentralisée, au jumelage, à la prévention santé, je l'invite aussi à venir me rejoindre.

(Applaudissements...)

Genaro Suazo sera délégué à la gestion des bâtiments publics.

(Applaudissements...)

Vincent Phalippou sera délégué à la gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts.)

(Applaudissements...)

J'invite Renaud Roux à venir me rejoindre qui sera délégué à la collecte et au traitement des déchets et à la gestion publique de l'eau.

(Applaudissements...)

Barbara Lorand-Pierre sera déléguée à la jeunesse.

(Applaudissements...)

J'invite Charlotte Régina à me rejoindre, elle sera déléguée à la petite enfance.

(Applaudissements...)

Régine Boivin sera déléguée à l'économie sociale et solidaire et au commerce.

(Applaudissements...)

Enfin, Muriel Desmet sera déléguée à l'espace dynamique d'insertion de la ferme du saut du loup et aux actions intergénérationnelles.

(Applaudissements...)

Je vous remercie tous. Nous poursuivons la séance.

(Applaudissements...)

Je vous informe par ailleurs que j'ai décidé de confier un certain nombre de missions aux conseillers municipaux suivants :

À Joseph Ramiasa, une mission sur l'aide au développement et le dialogue avec les communautés,

À Hadi Issahnane une mission sur les contrats réussite jeunesse,

À Nathalie Tchenquela-Grymonprez, une mission sur la prévention des risques,

À Sophie Nasser, une mission sur les relations avec les structures d'accueil des personnes âgées,

À Amélie Afantchawo, une mission sur les forums de parents,

À Kawtar Ouzit, une mission sur la participation des jeunes à la vie locale et à Frédéric Sans une mission sur l'implantation du haut débit.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, je me tourne vers les représentants des différentes sensibilités politiques pour leur demander s'ils souhaitent prendre la parole à l'issue de cette phase d'élection du Maire et de ses adjoints.

Y a-t-il des demandes de prise de parole ?

M. VICERIAT. – *"Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, je tiens d'abord, Madame la Maire, à vous présenter en mon nom personnel et au nom de notre groupe, nos félicitations pour votre élection au poste de Maire.*

Compte tenu des résultats des élections municipales du 30 mars, nous sommes dans l'opposition, ce n'est pas une surprise. Nous sommes ici pour porter la voix des 1 413 Chevillaises et Chevillais qui ont voté pour nous.

Nous participerons aux commissions et aux différents travaux du Conseil municipal.

Nous nous opposerons, mais d'une façon intelligente, constructive, créative, de manière claire et résolue, dans le respect de nos convictions qui sont gaullistes, de nos idées, de nos valeurs, dans un souci de responsabilité aussi de justice sociale et de solidarité active vis-à-vis de tous ceux qui disposent de revenus faibles et qui sont le plus exposés aujourd'hui à la crise économique et à la politique économique difficile que mène François Hollande.

Personnellement, je n'ai pas voté pour lui, je ne me sens pas concerné, en tout cas, dans notre esprit, il faudra associer efficacité économique et efficacité sociale. Cela fait partie de nos

priorités.

Dans le respect également des diversités, vous l'avez dit, qui composent Chevilly-Larue en tenant compte des grandes priorités de notre programme qui sont la sécurité, l'urbanisme, le logement, le développement économique, la création d'emplois marchands et, bien sûr, dans l'intérêt des Chevillaises et des Chevillais pour que Chevilly-Larue soit de plus en plus une ville pour tous.

Nous soutiendrons tous les projets, et notamment la cité de la gastronomie qui nous paraît un excellent projet, qui nous paraissent bons, qui nous paraîtront bons et nous nous opposerons à ceux qui nous paraîtront moins bons ou moins intéressants pour nos concitoyens.

Nous serons, en cas de nécessité et pour le service dû à nos concitoyens, une force de propositions au sein du Conseil municipal.

L'exclusivité dans ce domaine, vous en serez d'accord, n'appartient pas à la seule majorité municipale, nous serons à vos côtés pour faire des propositions et, Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à tous une bonne mandature.

Merci."

(Applaudissements...)

Mme la MAIRE. - Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ?

M. LOFARO. – *"Madame la Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, j'interviens au nom des élus du parti de Gauche, membre du Front de gauche, qui auront à cœur de contribuer à traduire dans les faits les propositions contenues dans le projet qui a été approuvé majoritairement par les Chevillaises et les Chevillais le 30 mars dernier.*

Ces élections municipales ont été l'occasion de rencontrer des milliers de concitoyens qui nous ont fait part de leurs attentes, de leurs inquiétudes et de leurs espoirs.

Ces élections municipales ont bien évidemment une dimension locale, mais elles revêtent une dimension ô combien nationale.

Le profond désenchantement exprimé quant aux promesses faites lors de l'élection présidentielle de 2012, souvenons-nous que la finance était son ennemi.

Et la situation vécue aujourd'hui avec la politique austéritaire mise en œuvre nous a conduits à cette forte abstention.

Le message adressé au Président de la République par des millions de personnes qui attendent que leur situation soit prise en compte, qu'il soit mis un terme aux politiques qui produisent du chômage et la perte du pouvoir d'achat, d'un mal vivre, d'un manque de perspectives, qui sont toujours en attente, ne semble pas avoir été entendu.

Le Président de la République est le responsable du désastre électoral qui a frappé la Gauche du fait de sa politique sociale libérale.

Sa décision de nommer l'actuel Premier Ministre démontre soit qu'il n'a rien compris au message que lui a adressé le peuple français, soit qu'il fait la sourde oreille aux souffrances qui se sont exprimées à travers ce vote.

Et dans ce cas, il s'agit purement et simplement d'un déni de démocratie.

Les conséquences sont bien connues : l'incompréhension dans un premier temps et bien vite le sentiment réel d'être une fois de plus dupés, trompés.

Il va donc falloir reconstruire à Gauche sans aucune considération partisane avec pour seule

boussole l'intérêt du pays et l'intérêt des Français qui ont tous la crainte de subir un déclassement qui paraît hélas inévitable.

Mardi prochain, il s'agira d'accorder ou pas la confiance à un Gouvernement qui va appliquer le désastreux pacte de responsabilité, le calamiteux projet du Grand Paris et l'irresponsable réforme des rythmes scolaires.

Le Président de la République se comporte une fois de plus en défenseur du capitalisme financier mondialisé qui ne supporte aucune résistance à son développement débridé.

À un rejet de gauche, François Hollande vient d'apporter une réponse de droite.

Le remaniement ministériel ne laisse présager rien de bon pour ces millions de personnes, bien au contraire.

Ce n'est pas en enfourchant les bottes du précédent Président qu'attendent ces oubliés de la vie. C'est bien d'une politique de Gauche qui s'attaque aux racines du mal-être, du mal-vivre et, par conséquent, à la redistribution des richesses de notre pays en faveur du travail et non de la finance et du capital.

Il faut le dire et le répéter, sachons résister aux diktats de Bruxelles.

Toutes les politiques nationale et européenne, à un moment ou un autre, impactent les collectivités locales et Chevilly-Larue n'a pas été épargnée.

Si l'abstention ici dans notre ville est moins forte que la moyenne du Val-de-Marne, cela est à mettre au crédit du bon bilan de la municipalité sortante avec son Maire Christian Hervy et le développement de ses services publics municipaux qui fait de la solidarité un des facteurs essentiels de sa politique et de son action en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des personnes âgées notamment.

En somme, il s'agit bien du bouclier social que conduit la municipalité et ceux mis en œuvre par le département du Val-de-Marne principalement en direction des personnes les plus fragilisées.

Les électrices et les lecteurs Chevillais ne s'y sont pas trompés et, ce, malgré une campagne démagogique d'une liste qui, nous le souhaitons, va tirer toutes les conséquences de ce nouvel échec et va décider à se mettre en situation d'agir pour la ville et non plus à propos de questions subalternes ou de personnes.

Nous ne nous réjouissons pas non plus de voir la Droite bénéficier de cette lassitude des électeurs de Gauche et ainsi remporter avec parfois des combinaisons hétéroclites deux villes qui nous sont limitrophes.

Il est encore temps pour ce nouveau Gouvernement d'abroger les néfastes réformes qui dépouillent les collectivités locales de leurs moyens d'agir et de faire payer la dette de l'État aux collectivités territoriales qui investissent et génèrent de l'activité économique et de l'emploi.

Nous mesurons l'ampleur de la tâche et nous savons que tout cela ne peut se réaliser qu'avec l'appui de la population.

En ce qui nous concerne, au parti de Gauche membres du Front de Gauche, nous y sommes prêts.

Nous souhaitons et nous sommes confiants avec notre Maire Stéphanie Daumin pour impulser ces actions, être à l'écoute et répondre à l'attente de la population avec le dynamisme indispensable que cela exige et, donc, nous ne doutons pas qu'elle saura le communiquer à tous.

Je vous remercie."

(Applaudissements...)

Mme la MAIRE. - Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole ?

Mme LAMRAOUI-BOUDON. - Je vais prendre la parole au nom du groupe communiste et partenaires.

"Ma chère Stéphanie, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, c'est avec émotion et grand plaisir que je prends la parole au nom de mon Groupe.

Je tiens ici à affirmer devant vous notre attachement à une politique fondée, comme l'a dit tout à l'heure Christian, sur des valeurs solidaires et humanistes.

Je remercie bien évidemment les Chevillais qui nous ont accordé leur confiance. Ils peuvent être certains que les engagements pris seront tenus et que leur voix sera portée où il le faut.

Face à une situation de plus en plus difficile, beaucoup de nos concitoyens nous perçoivent comme l'ultime recours.

C'est à ce titre que nous devons continuer la gestion de la ville, à maîtriser notre fiscalité, à pratiquer les prix les plus justes par le biais du quotient familial, que ce soit pour la restauration scolaire, pour les activités sportives, culturelles.

Sans une véritable politique sociale au niveau local, les Chevillais se subiraient encore plus les choix pris par le Gouvernement.

Ces décisions s'inscrivent pleinement dans une politique libérale exigée par Bruxelles. Tout y est financier et tous les efforts portent sur l'unique réduction des déficits.

L'État ne pense qu'à cela. Il faut économiser. On s'est engagé à faire des économies : 50 milliards dont 10 milliards pour les collectivités territoriales. Cette politique si, elle est menée à son terme, enfoncera un peu plus le pays dans la crise et fragilisera aussi la fonction publique, tous les services mis à la personne. Elle mettra en danger les finances des communes et des autres collectivités. C'est elle qui crée la richesse, comme l'a dit Dominique, c'est elle qui crée l'emploi, en partie bien entendu.

J'ajoute que ce n'est pas un bouleversement institutionnel, tel que la loi sur le Grand Paris qui résoudra les problèmes.

Cette loi nous est présentée comme pour plus de justice sociale, plus d'équité dans la construction des logements, mais nous, sur Chevilly-Larue, nous n'avons pas besoin d'une autre loi, nous l'avons fait. Nous avons nos 20 % de logements sociaux. Il ne faut pas avoir honte, il ne faut pas rougir. Oui, nous avons du logement social mais parce que c'est important dans une ville d'en avoir.

Nous avons aujourd'hui plus de 1 000 demandeurs de logement. Nous savons très bien que nous ne pourrions pas loger toutes ces personnes mais, il ne faut pas avoir peur de le dire : oui, nous avons besoin de construire sur la ville, nous avons besoin de réhabiliter Anatole France, les Sorbiers tout en préservant, bien sûr, le bien-vivre ensemble. Nous ne voulons pas raser des maisons pour mettre du bâtiment. Non, nous voulons simplement que les gens puissent vivre ensemble et aient un parcours résidentiel. C'est cela notre volonté et c'est pour cela que nous t'appuierons Stéphanie.

Je vais parler de l'enseignement, vous le savez bien, c'est mon dada, l'enseignement, les rythmes scolaires, nous n'y sommes pas opposés par fanatisme, nous ne sommes pas têtus, nous sommes conscients qu'une réforme scolaire est nécessaire, réellement pour le bien de l'enfant, pas pour des soucis financiers, pas pour enlever du socle de l'Éducation nationale des pans d'activité, que ce soit culturelle, sportive. C'est important l'unicité de l'Éducation nationale. Cette loi la remet en cause.

Je suis optimiste. On a un nouveau ministre de l'éducation, peut-être que notre voix sera entendue et que nous retravaillerons ce beau projet.

Enfin, je voudrais avoir une petite pensée pour la réhabilitation du foyer ADEF. Pourquoi me direz-vous ? Parce que, comme on n'a pas arrêté de le dire, nous sommes des élus de proximité, pour tous les Chevillais, qu'ils aient le droit de vote ou non. Celui-ci s'éloigne un peu plus chaque jour mais je veux qu'ils sachent que nous entendrons leurs revendications aussi.

Nous sommes une ville solidaire, je le répète, pour tous, et nous voulons que la dignité soit reconnue pour chacun et pour tous.

Enfin, ma chère Stéphanie, ton projet sera le nôtre bien entendu parce que tu as une exigence, des qualités et nous les porterons ensemble avec un service public dont la mission est sociale.

Le service public ne doit pas être rentable. Il doit se diriger vers plus de justice et de solidarité.

Je terminerai par une phrase de Dostoïevski qui a dit : "*chacun est responsable de tout devant tous et moi plus que tous les autres*".

(Applaudissements...)

Mme la MAIRE. - Y a-t-il d'autres prises de parole ?

Mme RIGAUD. - Chers collègues, Madame le Maire, je dirai plutôt chère Stéphanie, tout d'abord au nom du Groupe des socialistes unitaires, je tenais à te féliciter pour ton élection.

Comme je me suis présentée socialiste unitaire, je veux souligner aussi la particularité de la situation socialiste sur Chevilly-Larue.

J'espère vraiment qu'avec ces nouvelles élections, chacun ayant été au bout de ses réflexions, le moment est arrivé pour que l'on puisse retravailler ensemble, reprendre le chemin du dialogue.

En tout cas, je forme le vœu que la famille socialiste puisse à nouveau, ensemble, être aux côtés de la majorité.

Pendant la campagne, évidemment, nous avons porté des projets ensemble. Nous avons fait des propositions, notamment concernant les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes les plus fragilisées.

Nous avons rencontré ces personnes et nous avons entendu leurs demandes et donc je sais que tous ces projets, toutes ces personnes, comptent beaucoup pour toi.

C'est pourquoi nous, nous serons là pour t'accompagner, soutenir la majorité et être aussi une force de propositions.

Nous assurons un partenariat constructif avec la majorité et nous pensons ainsi poursuivre le travail qui a été entrepris. Et, avec ta "patte", Stéphanie, nous pensons que nous allons travailler ensemble dans l'entente, la convivialité et surtout au service des Chevillais contre toutes les mesures qui leur tombent sur le dos et pouvoir être un îlot préservé par rapport aux difficultés quotidiennes.

(Applaudissements...)

M. TAUPIN. – Mesdames et Messieurs, Madame la Maire, je crois que l'excellent résultat des élections municipales à Chevilly-Larue est à mettre au crédit de la campagne qui a été menée, une campagne de proximité, au contact de la population et qui visait à répondre aux besoins de la population au quotidien.

C'est un élément qui est à mettre au crédit et auquel on peut ajouter également le bilan du mandat depuis 6 ans, mais je pourrais ajouter depuis 1977.

Je pense que la Gauche majoritaire à Chevilly-Larue depuis 1977 a mené une politique qui est saluée par la population et qui répond aux préoccupations du plus grand nombre. C'est un élément important dans tous les domaines à la fois sur le plan social, économique, mais aussi

environnemental, tout ce qui est fait depuis de longues années dans tous ces secteurs.

Je crois que nous avons mené campagne dans un contexte de crise au niveau national et à l'échelle européenne - une crise qui accentue le chômage, la misère sociale, les injustices - qui demanderait beaucoup plus de solidarité et auquel le Gouvernement de François Hollande et de Jean-Marc Ayrault et aujourd'hui de Manuel Valls ne répond pas.

Ce sont ces préoccupations premières des populations et des citoyens auxquelles le Gouvernement ne répond pas qui ont amené notamment les écologistes à quitter le Gouvernement et à refuser la politique menée depuis 2012 parce que cela ne convenait pas au contrat passé entre les écologistes et le Parti socialiste en 2011, juste avant les élections présidentielles notamment. On le voit au travers du non-engagement dans la transition écologique de l'économie qui permettrait de créer des emplois, qui permettrait de sortir le pays et l'Europe de la crise environnementale que nous connaissons, mais aussi toutes les pressions que l'on voit au niveau national, notamment la mise en place de l'extraction du gaz de schiste ou les créations des grands groupes pétroliers et des groupes financiers.

Ce sont des éléments que l'on a refusés, que l'on a constatés au fur et à mesure malgré tout le travail fait par les ministres écologistes depuis 2012, travail notamment de Cécile Duflot et de Pascal Canfin, tout particulièrement en matière de développement avec les pays du sud.

Mais malgré ce contexte, nous avons réussi à Chevilly-Larue à maintenir la ville à Gauche parce que nous avons fait ce travail de proximité, parce que nous avons répondu et parce que nous n'avons pas été inclus dans la politique nationale menée qui va à l'encontre du développement de la population.

C'est un élément qui est à mettre au crédit. Ce n'est pas évident.

Beaucoup de Maires de Gauche ont été battus lors de ces élections municipales. Beaucoup ne le méritaient pas et ont été pris dans ce contexte de crise et de refus de certains citoyens qui ne comprennent pas la politique menée à l'échelle nationale.

Cela a amené certains à s'abstenir et d'autres à se réfugier dans le vote d'extrême Droite - c'est tout à fait dommageable pour le pays - qu'il faudra combattre de nouveau malheureusement puisque certaines villes sont maintenant aux mains du Front National.

Mais à Chevilly-Larue, nous allons continuer la politique menée jusqu'à présent. Nous allons l'accentuer. Nous allons - on n'a pas encore parlé d'environnement, un tout petit peu aujourd'hui - continuer la politique de tout ce qui a été mené en matière d'Agenda 21 qui est un outil très efficace pour répondre aux besoins en matière d'environnement et de politique sociale et économique. Je pense que c'est tout à fait lié.

Nous remettons à plat dans les années à venir cet Agenda 21. C'est un outil qu'il faudra revoir, revisiter, mais nous avons aujourd'hui tous les éléments pour continuer la politique en matière d'environnement sur la ville.

Cela, je dirai quelque part, c'est l'action la plus aisée pour moi des années à venir parce que nous avons tous les éléments pour cela.

En matière de politique économique, c'est beaucoup plus complexe.

Nous sommes une ville où il y a plus de 11 % de chômage et donc des grosses actions à mener pour favoriser l'emploi sur le secteur alors que nous sommes dans un bassin d'emploi important. Nous le ferons en favorisant l'implantation y compris sur notre territoire, en particulier dans le développement de la ligne le long de la nationale 7 avec la ZAC Anatole France et Meuniers. Nous avons un gros travail à mener dans les années à venir.

C'est quelque chose que nous allons faire en solidarité entre nous et en coordination.

Nous avons de belles années de travail.

Cela me réjouit au plus haut point.

Merci beaucoup.

(Applaudissements...)

Mme la MAIRE. - Sauf erreur de ma part, nous en avons...

M. BLAS. - En mon nom, en tant que Président du Groupe des non-inscrits et citoyens de la commune - j'ai pris la charge de Jean-Paul - je souhaite remercier les Chevillais présents aujourd'hui, remercier mes colistiers durant toute la campagne et vous dire que nous allons travailler dans le sens qui nous paraît le plus utile, c'est-à-dire pour le bien de la ville pour tous les Chevillais. Qu'ils soient de Droite ou de Gauche, nous travaillerons pour eux dans le même état d'esprit.

Je vous remercie. Je ne vais pas plus loin et je vous souhaite une bonne journée.

(Applaudissements...)

Mme la MAIRE. - Nous en avons donc terminé avec les diverses élections sachant que nous nous retrouverons dès le 15 avril pour arrêter nos commissions municipales et désigner nos représentants dans les divers organismes, syndicats intercommunaux et associations.

Je vous demande encore quelques instants de patience parce que nous avons une dernière délibération à passer.

<p>DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES</p>
--

Mme la MAIRE. - Nous allons maintenant procéder à l'examen de la délibération dont l'objet est la délégation donnée au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

"Sous le contrôle du Conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, le Maire est chargé de manière générale d'exécuter les décisions du Conseil municipal.

L'article L.2122-22 prévoit que le Conseil peut donner au Maire un certain nombre de délégations précisées dans le rapport de présentation qui vous a été adressé.

Ces dispositions ont pour objectif de faciliter la gestion municipale et de permettre des prises de décisions rapides.

Il est rendu compte au Conseil de chacune des décisions qui sont prises en l'application de ses dispositions."

Je vous les sou mets aux voix.

Avez-vous des observations à émettre ?....

(Aucune.)

Nous passons au vote

➡ **VOTE : LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE, MOINS 4 ABSTENTIONS**

Mme la MAIRE. - Je considère cette délibération adoptée à la majorité (26 voix + 2 de la Droite).

C'était la dernière délibération officielle de ce Conseil municipal.

Je vais à mon tour vous adresser quelques mots. Je vais essayer d'être rapide parce que j'ai bien conscience que le temps passe et que vous avez tous envie de lever le verre de l'amitié.

(Applaudissements.)

"Monsieur le Conseiller général, cher Christian, chers collègues du Conseil municipal,

Cher Guy Pettenati, Jacques Huet et tous les anciens élus du Conseil municipal,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

C'est, vous l'imaginez bien, avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous aujourd'hui en tant que Maire de Chevilly-Larue.

Beaucoup d'émotion parce qu'il y a, à peine 6 mois, personne a fortiori, pas moi, n'aurait pu imaginer cette situation.

Je peux bien vous l'avouer, si quelqu'un alors avait évoqué devant moi une telle possibilité, je me serais très probablement esclaffée et rétorquée que nous avons un bon Maire et qu'il n'y avait aucune raison d'en changer.

La vie en a décidé autrement.

C'est pourquoi en me réjouissant devant vous ce matin des bons, des excellents résultats que les Chevillais nous ont offerts à travers ces élections municipales et en remerciant toutes les électrices et tous les électeurs qui ont choisi de nous apporter leur suffrage, je veux avant tout rendre hommage aux efforts gigantesques déployés par le Maire sortant et son équipe pour mener jusqu'au bout les engagements qui avaient été pris en 2008 et qui ont été en très, très grande partie, honorés.

Au total, notre ville de 18 000 habitants se retrouve équipée à la hauteur d'une ville de 40 000 habitants avec la sortie de terre de nombreux équipements culturels, sportifs, éducatifs, de restauration municipale et de loisirs.

Parallèlement à ces réalisations, c'est aussi leur attachement à nos services publics locaux que les Chevillais ont manifesté à travers ce scrutin et une action qui, prenant ses sources en 1977 avec la gestion de Guy Pettenati, positionne l'équité, la solidarité, le bien vivre ensemble comme les pivots de nos politiques locales.

Ces 51,18 %, cette belle majorité absolue, c'est d'abord à tout ce travail que nous le devons.

Les Chevillais, je crois, ont voulu saluer des élus de proximité qui ont tenu leurs engagements en plaçant farouchement l'intérêt des habitants au cœur de leur action.

C'est pourquoi je tiens à rendre un hommage appuyé à Christian pour l'ensemble du travail qu'il a réalisé au cours de ces 11 dernières années qui font qu'à Chevilly-Larue, aujourd'hui encore, la vie est un peu plus douce et agréable qu'ailleurs.

Je voudrais également saluer le souci permanent qui a été le sien dès son entrée en fonction de toujours favoriser la transmission de son savoir, de ses connaissances, de son expérience à son entourage et qui m'ont permis en novembre dernier de prendre la suite de la gestion des affaires municipales aux côtés de Didier Dubarle alors premier adjoint lorsque Christian a dû subitement se mettre à l'écart.

Gouverner, c'est prévoir, diront certains.

Je remercie du fond du cœur tous ceux qui ont accepté de croire en la capacité qu'avait eue notre Maire de prévoir l'inévisageable, d'anticiper très en amont le partage des savoirs avec les membres de son équipe et qui m'ont ainsi attribué leur confiance au cours de ces dernières

semaines.

Je salue la lucidité dont il a immédiatement fait preuve en tirant très vite, dès sa reprise de conscience, la conclusion qui s'imposait à lui : de ne pouvoir continuer. C'est une leçon de courage et d'humilité.

Je tiens à mon tour à remercier tous les représentants des forces de progrès locales de n'avoir pas imaginé un seul instant quitter le navire, d'avoir immédiatement apporté leur confiance et leur soutien à un moment où tout était pour eux encore possible et où bien malin eût été celui qui aurait pu annoncer les résultats de dimanche dernier.

S'ils ont douté, ils ne l'ont jamais montré et se sont battus loyalement à mes côtés.

Je tiens à remercier tout particulièrement Hermine Rigaud, André Deluchat et Laurent Taupin qui ont été très présents à mes côtés.

Cette ville a décidément un cœur et je suis si fière d'en devenir le Maire aujourd'hui. C'est donc une page qui se tourne. Mais c'est bien le même livre qui reste ouvert dans lequel tu auras toute ta place, Christian en tant que Conseiller général d'abord, comme Conseiller municipal délégué ensuite et surtout à titre personnel. Je sais que je pourrais toujours compter sur toi pour me guider dans cette tâche difficile qui désormais m'incombe et que notre travail commun au service des Chevillais est loin de se clore aujourd'hui, même s'il prendra maintenant d'autres formes.

Si vous le permettez, je souhaite associer à cet hommage Guy Pettenati qui a été un soutien personnel très important notamment dans les moments les plus difficiles et qui, je le sais, sera lui aussi présent pour me faire bénéficier de son expérience.

Je voudrais aussi adresser un merci tout particulier à Didier Dubarle et à Élisabeth Maillefert qui ont joué, auprès de moi, un rôle très important et ils le savent.

Notre commune va donc s'engager dans une nouvelle étape et cet élan, cette dynamique de rassemblement qui s'est enclenché et n'a cessé de grandir autour de notre liste d'union au cours de ces dernières semaines donne aujourd'hui une force incontestable aux projets et perspectives d'avenir de votre nouvelle municipalité.

Elle offre à votre nouvelle Maire les capacités d'avancer et la légitimité nécessaire pour se faire entendre au-delà des limites de notre commune.

Ne nous arrêtons pas là.

Au lendemain d'une campagne électorale que nous avons menée, pour ce qui nous concerne dans la dignité et le respect des personnes, j'adresse un message d'ouverture et de dialogue à tous ceux qui ont une envie sincère d'aller de l'avant avec nous et qui se sont laissés emporter pour certains et parfois malgré eux dans le tourbillon des manipulations et des mensonges dont je crois seuls quelques individus portent la responsabilité.

S'il y a bien un message que les Chevillais ont adressé dimanche lors de ce scrutin, c'est qu'un grand nombre d'entre eux rejette la division de la Gauche au plan local et valide le cap de solidarité, de justice et de bien vivre ensemble porté par la municipalité.

Il importe que chacun entende ce message et en tire ses propres conclusions.

Je souhaite pour ma part que les passions s'apaisent.

Que l'on en finisse avec les déchirements stériles et que notre commune, si conviviale, si fraternelle retrouve enfin sa sérénité.

Je peux vous assurer que vous aurez pour y parvenir une Maire à temps plein, disponible, à l'écoute de tous les Chevillais, quelle que soit leur conviction, leur croyance ou leurs origines.

J'ai d'ailleurs été - et je continuerai à l'être - très attentive aux propos tenus par tous ceux qui n'ont pas voté pour notre liste et je peux vous dire que j'en tiendrai compte dans mon action chaque fois que ces demandes n'entreront pas en conflit direct avec notre projet de ville ou nos valeurs car je compte bien être la Maire de tous les Chevillais et de tous les Chevillais.

J'ai conscience de l'honneur qui m'est fait et je mettrai tout mon sérieux et toute mon énergie au service de cette fonction afin de me montrer digne de la responsabilité que vous m'avez confiée.

Je m'appuierai pour cela sur une équipe tout à la fois expérimentée et fortement renouvelée.

Certaines personnalités que vous connaissez bien seront des points d'appui essentiels et sauront partager leur savoir-faire avec les nouveaux arrivants.

Les nouveaux élus que vous allez découvrir au cours des prochains mois et au gré des rencontres sont des hommes et des femmes engagées dans la vie associative ou dans la vie de leur quartier et qui ont souhaité mettre leurs compétences et leur dynamisme au service de tous les Chevillais.

Je sais qu'ils ont beaucoup à apporter à notre commune.

À tous, j'ai d'ores et déjà demandé d'exercer leur mandat dans un souci permanent de proximité, d'écoute et de dialogue avec les Chevillais en étant présents sur le terrain.

Cette dimension dont je sais qu'elle a toujours été très présente dans l'action de mes prédécesseurs, Guy et Christian, prend aujourd'hui une importance plus grande encore car nous allons avoir affaire à de violents vents contraires qui tentent d'éloigner toujours plus le citoyen de ses responsables locaux pour en faire des êtres passifs.

Ce n'est pas ma conception de la République et du contrat social.

Et nous tenterons au contraire de cibler au plus près des besoins de chacun l'action municipale pour s'assurer que nous ne laisserons personne au bord de la route.

L'aggravation des inégalités et des difficultés de la vie que connaît notre pays n'épargne personne et certainement pas les Chevillais.

Plus que jamais, ils comptent sur leur commune pour leur assurer la qualité de vie à laquelle ils aspirent, pour les soutenir et leur ouvrir des perspectives d'avenir.

Bien sûr, la commune ne peut pas résoudre à elle seule les maux de toute une société, mais nous nous attellerons à développer et à adapter au plus près des besoins tout ce qui concourt à la préservation du pouvoir d'achat des Chevillais et de leur qualité de vie.

Nous développerons de manière plus ajustée encore nos services publics locaux qui constituent de véritables vecteurs de justice et d'égalité à une époque où se démantèlent de tous côtés les systèmes de solidarité nationale.

À cet égard, je tiens à mon tour à manifester une certaine colère et une grande inquiétude vis-à-vis des décideurs nationaux qui refusent d'entendre le message pourtant très clairement adressé par les Français au Président de la République ces deux derniers dimanches dans les urnes.

Rien ne sert de changer le capitaine lorsque l'on garde le même cap.

Et c'est avec une certaine solennité que j'appelle chacun à la vigilance car tant d'indicateurs sont au rouge.

Le niveau sans cesse croissant d'abstention. Il est difficile de faire parler les abstentionnistes, me direz-vous, mais comment ne pas voir la désillusion à l'égard de promesses non tenues ? Le désenchantement qui se répand dangereusement dans toutes les parties de la société ? Et puis bien sûr la dangereuse ascension des votes de désespoir de personnes qui se retournent du côté de la haine et du rejet de l'autre bien souvent plus par découragement que par conviction personnelle. Ce

sont là des pentes bien glissantes que le Président Hollande, en désignant son Premier Ministre et en maintenant le cap de l'austérité, choisit délibérément d'ignorer.

Je crois que c'est une faute importante et qu'il va falloir vraiment qu'il écoute le message qui a été adressé dimanche dernier.

C'est au contraire de politique de cohésion sociale et de relance de l'économie dont nous avons besoin pour retrouver la voie d'une société où chacun peut trouver sa place.

C'est le sens de l'action que nous comptons développer dans notre commune au cours des six prochaines années, une action résolument porteuse d'espoir et de perspectives.

C'est pourquoi nous mènerons une politique ambitieuse en matière d'emploi en renforçant nos relations avec les entreprises locales afin que les Chevillais puissent bénéficier davantage de leur présence sur notre territoire ; en favorisant de nouvelles implantations sur la commune notamment à travers les projets Anatole France - Meuniers, en s'appuyant sur les filières, les métiers et la dynamique du territoire du Grand Orly.

Et puis l'investissement et le développement des services publics sont eux-mêmes d'importants leviers pour l'économie locale et donc l'emploi.

Cette voie est un premier pas indispensable pour ouvrir des perspectives d'avenir à une jeunesse qui se vit trop souvent comme une génération sacrifiée alors qu'elle porte en elle une puissance créatrice qui pourrait être si utile à notre société.

C'est dans ce sens que nous développerons de nouvelles aides à la réussite pour les jeunes, complémentaires des aides au permis de conduire, à la mutuelle santé ou au logement mis en place dans la précédente mandature afin de les accompagner toujours mieux vers l'autonomie et le dévoilement de leurs talents personnels.

Nous aurons, bien sûr, à remettre à plat notre projet éducatif local dont les actions, après 5 ans de mise en œuvre, sont pour beaucoup parvenues à leurs objectifs.

Dans cette nouvelle étape, il nous faudra poursuivre et amplifier les actions en faveur des enfants afin de favoriser l'éveil, le goût de la découverte, le sens des autres et tout ce qui concourt à l'épanouissement et à la construction de la personne en veillant bien toujours à mettre au cœur de toute action la lutte contre l'échec scolaire et contre les inégalités face aux apprentissages.

Mais je voudrais vous faire part d'une condition personnelle qui m'anime depuis maintenant quelques années et que, je crois, j'ai réussi à faire partager à plusieurs de ceux qui étaient, jusque-là, mes colistiers et qui sont aujourd'hui devenus mes collègues du Conseil municipal.

Il me semble que, dans cette vie moderne où tout s'accélère, où les repères éducatifs changent à toute allure et rendent plus difficile la transmission entre générations, à une époque où les temps passés entre parents et enfants ne sont plus du tout les mêmes et se font parfois rares soumis au trajet domicile-travail des parents, aux nombreuses activités des enfants, voire aux nouvelles formes de familles qui peuvent susciter des modes de garde alternée, face à tout cela, être parents aujourd'hui est devenu un défi de chaque instant.

Combien de parents se sentent en échec ou en difficulté dans l'éducation de leurs enfants ?

Comment ne pas voir que cette difficulté peut rapidement glisser vers la détresse et l'impuissance notamment lorsque s'ajoutent le chômage, la précarité, la monoparentalité, les violences conjugales ou encore des problèmes de santé ? Notre projet éducatif local devra faire de l'aide à l'exercice de la fonction parentale un chantier prioritaire pour aider les parents à affronter ces changements et tout faire pour mettre les familles, parents et enfants de tous âges, en situation de réussite.

Nous pourrions nous appuyer pour cela sur nos structures municipales comme la médiathèque ou la toute nouvelle ludothèque, mais aussi sur les projets que nous portons pour les années à venir dans le domaine des sports, de la culture, des loisirs : le centre de loisirs au cœur du parc départemental, le pôle collégien, le futur conservatoire de musique et de danse indispensable pour améliorer les conditions d'enseignement ou encore le futur terrain de rugby au stade qui devrait s'accompagner de la réalisation d'une salle supplémentaire pour l'organisation d'événements familiaux.

Vous le voyez, notre idée est d'aller le plus possible vers des actions de prévention, d'anticipation, de considération des personnes et de projection dans l'avenir pour permettre à chacun de rester sur la route du bien vivre ensemble et d'y faire de belles choses.

Lorsque nous nous battons pour préserver les conditions d'accueil du point local de la Sécurité Sociale, lorsque nous encourageons la création d'un centre médical et l'implantation de nouvelles pharmacies, lorsque nous installons des relais-mairie dans les quartiers, lorsque nous développons les services à domicile pour nos aînés les plus fragilisés, lorsque nous encourageant la vie associative, lorsque nous adaptons les parcours dans la commune aux personnes atteintes de handicap, lorsque l'on fait tout cela et bien d'autres choses encore, c'est cette dimension de proximité et d'humanité que l'on prend en compte : comment la personne vit-elle sa ville et comment veut-elle la vivre demain ? C'est bien là le cap que je souhaite donner à cette mandature : la capacité de chacun à être pleinement citoyen actif de sa commune.

C'est pourquoi, il nous faudra nous appuyer sur les expériences de concertation menées dans la précédente mandature pour leur donner une place plus importante encore et renforcer les outils de transparence de la gestion publique locale car nous n'avons rien à cacher. Il nous faudra redynamiser les comités de quartiers pour en faire de véritables instances de dialogue et de démocratie locale et étendre l'expérience des comités consultatifs qui nous ont permis de mener un travail d'élaboration partagée extrêmement constructif sur des thèmes comme le projet éducatif local, la culture ou le handicap.

En matière d'urbanisme, je vous proposerai la mise en place d'ateliers urbains participatifs pour mener un travail sur la durée afin d'imaginer ensemble le devenir de certains secteurs appelés à évoluer.

Je pense tout particulièrement au cœur de ville où il nous faudra tout à la fois mener une réflexion partagée sur la redynamisation des commerces de proximité, du marché mais aussi l'organisation du stationnement, des circulations et des problématiques de fleurissement (végétalisation).

Et pourquoi pas également un atelier urbain concernant le secteur qui s'étend entre la mairie et le théâtre puisqu'il nous faudra nous atteler au devenir du conservatoire de musique et de danse.

Bien sûr, nous poursuivons nos efforts pour restructurer le quartier des Sorbiers et le sortir de la logique de grand ensemble issue des années 1950. De même, nous continuerons le travail engagé aux alentours de la nationale 7 afin d'accompagner de belle façon l'arrivée du tramway et surtout de ramener des conditions de vie plus dignes aux habitants d'Anatole France qui, demain, habiteront un écoquartier alliant logements, commerces de proximité, services publics, crèches, maisons de retraite, des promenades vertes et des circulations douces sans que cela ne remette en aucune façon en cause l'équilibre urbain de notre ville et notamment ces zones pavillonnaires qui, j'en suis convaincue, jouent un rôle essentiel dans ce microclimat chevillais dont je parlais tout à l'heure.

Et enfin, nous accompagnerions ce magnifique projet de la cité de la gastronomie si plein de promesses tant pour nos papilles que pour les perspectives d'emploi, de formation et d'apprentissage culturel qu'il représente.

Toutes ces idées, nous vous les avons proposées en toute responsabilité dans notre projet de ville en gardant à l'esprit l'impérieuse nécessité de maintenir une fiscalité locale modérée. Ce sont donc des propositions tout à la fois ambitieuses et raisonnables que nous mettrons en œuvre tout en préservant des finances saines.

Mais comment savoir de quoi demain sera fait lorsque tant d'incertitudes et de menaces pèsent sur les collectivités locales et a fortiori sur les communes de la petite couronne parisienne.

Nous avons devant nous de nombreuses luttes à mener, ensemble là aussi, pour obtenir satisfaction sur des sujets qui dépassent largement le territoire communal mais dont les impacts sur notre commune et ses habitants pourraient bien être catastrophiques.

La réforme des rythmes scolaires - cela a été rappelé - qu'il faut parvenir à remettre sur l'ouvrage. Ce qui est en marche est une machine à produire des inégalités, de l'échec scolaire, de la précarisation du travail des encadrants et aggravera par ailleurs l'état du budget des collectivités à qui l'on demande de financer la réforme.

Sur le fond, elle est une remise en cause de l'unicité de l'école républicaine à laquelle nous sommes tant attachés parce qu'elle porte en elle la voie de l'égalité.

Il nous faudra donc obtenir une réforme plus juste, qui revienne effectivement sur les rythmes scolaires et la semaine de 4 jours parce qu'on ne peut pas rester dans la situation actuelle, mais en se posant toutes les questions avec comme seule préoccupation l'intérêt de l'enfant.

Comme Nora, je souhaite placer un peu d'espoir dans cette nomination d'un nouveau ministre à l'éducation et j'espère que, lui, a bien entendu ce message

La loi sur la métropole de Paris, elle aussi, est porteuse de menaces, d'une double menace. En recentrant toutes les décisions stratégiques sur Paris en matière d'aménagement, d'urbanisme, de logement, d'économie, elle remet en cause 30 ans de décentralisation et nous enlève toute capacité d'agir sur le devenir de notre territoire.

En confisquant l'essentiel de nos ressources, elle met gravement en danger notre capacité à continuer d'émettre en œuvre un si haut niveau de services publics locaux.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous redire combien ceux-ci jouent un rôle essentiel dans notre vie locale.

Nous ne pouvons accepter une telle métropole de la domination de Paris sur les communes de banlieues. Une métropole des forces de l'argent plutôt qu'un lieu de construction démocratique axé sur la coopération et dont je tiens à rappeler que 75 % des Maires d'Île-de-France, toutes tendances politiques confondues, de la Droite, de la Gauche, de toutes les Droites et de toutes les Gauches, avaient manifesté leur soutien à cette métropole de la coopération et non pas de la domination.

Il est très important de le rappeler aujourd'hui.

Je voudrais aussi évoquer la baisse drastique des dotations de l'État aux collectivités qui avait commencé dans les mandatures précédentes. Rappelons-nous, cela fait maintenant longtemps que pèse sur nous ce poids de la baisse des dotations et du fait d'enlever les moyens d'agir aux collectivités locales. Cela avait commencé sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Mais visiblement, au vu des annonces du Président de la République en janvier dernier, cette situation va s'élargir encore et peser sur notre budget à hauteur de 2 M€ par an.

À cela, s'ajoute la disparition des départements qui est annoncée comme la pierre angulaire d'une nouvelle réforme des collectivités en gestation. Cela constituerait pour nous une fragilisation supplémentaire de l'action publique locale vis-à-vis des populations et supprimerait un précieux

partenaire à la commune.

D'autres sujets nécessiteront encore de se faire entendre par le Gouvernement. Je pense bien sûr aux effectifs de police de la circonscription dont il faudra obtenir une substantielle augmentation ainsi que la transformation de notre poste de police du cœur de ville en commissariat subdivisionnaire afin d'avoir de véritables agents capables d'assurer une présence sur le terrain dans le dialogue, chaque fois que possible dans la prévention et à même de préserver une tranquillité publique à laquelle chacun peut légitimement aspirer.

Je pense aussi à l'avancement à 2023 du calendrier du métro jusqu'à Orly qui, pour l'instant, est prévu à l'horizon 2027 voire 2030 et qui constituerait un levier considérable de développement et d'emploi pour tout le territoire du Grand Orly.

Chers collègues, chers concitoyens, soyez assurés que je porterai cette voie dans toutes les instances auxquelles je serai amenée à vous représenter avec toute ma force de conviction.

Sachez aussi que je ne serai pas la seule à le faire car la gronde est collective sur tous ces sujets et elle continuera de monter tant que les messages transmis par les électeurs dimanche dernier ne seront pas entendus. Je le répète, elle n'est pas le fait d'une seule ou de quelques couleurs politiques, elle dépasse et transcende aujourd'hui toutes les formations politiques.

Soyez certains enfin que, malgré ce contexte particulièrement difficile, notre envie, notre motivation et même notre confiance sont intactes et que nous déploierons tous les efforts pour préserver dans notre chère commune cette douceur de vivre, cette convivialité et cette solidarité qui la rendent si accueillante.

Nous sommes déterminés à prolonger ainsi ce pacte de confiance passé entre les Chevillais et leurs élus il y a plus de 30 ans et qui n'a jamais, depuis, perdu son souffle.

Enfin et pour anticiper une question que l'on ne manquera pas de me poser, je suis très fière d'être la première femme Maire à Chevilly-Larue.

C'est un point d'appui de plus dans notre commune pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir notre charte pour l'égalité.

Aussi, sur un plan protocolaire, je demanderai que la mention portée soit Mme la Maire parce qu'il est hors de question de nier ma féminité alors qu'elle est un symbole de plus des avancées démocratiques et progressistes menées dans notre commune et un signal fort adressé à toutes les femmes sur la légitimité de tous et de toutes à faire ce que l'on aime et le faire reconnaître.

Je vous remercie encore de votre confiance.

C'est un honneur d'être votre Maire. Je ne vous décevrai pas.

Merci."

(Applaudissements debout...)

Nous arrivons au terme de cette séance du Conseil municipal. Je vous rappelle, chers collègues, que vous serez convoqués à la prochaine séance du Conseil municipal qui se tiendra le 15 avril prochain à 19 heures en salle du Conseil municipal.

Avant de nous séparer, les membres du bureau de l'élection, c'est-à-dire André Deluchat, Nora Lamraoui-Boudon, Mme Beverly Zehia, Mme Kawtar Ouzit et moi-même devons signer le procès-verbal de la séance et divers documents qui se trouvent à la table des appariteurs.

Par ailleurs, chaque membre du Conseil municipal doit signer la feuille de présence. Je vous invite donc à vous présenter devant la table sur l'estrade.

Une fois ces formalités accomplies, j'invite l'ensemble des Conseillers municipaux à se faire

prendre en photo avec leur écharpe et le public, que je remercie de sa présence, à se retrouver au fond de la salle pour lever le verre de l'amitié.

Merci.

(La séance est levée à 12 h 35.)